



# Tom Pouce

JOURNAL DU RELAIS PETITE ENFANCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
LOUE LISON, SECTEUR ORNANS/AMANCEY • 1 rue Saint-Laurent • 25290 Ornans  
03 81 62 19 76 • relais.ornans-ccall@famillesrurales.org

n° 124

JANVIER /  
FÉVRIER 2024

## Dans ce numéro...

Les temps collectifs ..... 2

### À VOS AGENDAS

Carnaval..... 2

La journée bien-être ..... 2

Les formations ..... 2

### INFOS PRATIQUES

Convention collective :  
la rupture de contrat..... 3

Info monenfant.fr ..... 3

Passage de la ludothèque..... 4

Recette, lecture et comptine ..... 4

Bricolage ..... 4

## Édito

« Une nouvelle année à découvrir, aller plus loin, regarder autrement, rêver d'ailleurs, écrire de nouvelles histoires, changer d'avis, souffler un instant, goûter aux plaisirs simples, savourer chaque instant. » Fanny Janier

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve en ce début d'année 2024. Je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité.  
Bonne lecture et à très bientôt.

Sylvie GUIRAO,  
animatrice du Relais Petite Enfance de la CCLL  
secteur Ornans/Amancey

Bonne  
année  
2024!

## Horaires du Relais

### Mardi

- 14 h - 16 h : par téléphone
- 16 h - 19 h : sur rendez-vous

### Mercredi

- 9 h - 11 h : sur rendez-vous

### Jedi

- 9 h - 12 h : par téléphone
- 14 h - 17 h : sur rendez-vous,  
à Amancey

### Vendredi

- 9 h - 12 h : par téléphone
- 14 h - 16 h : sur rendez-vous

Possibilité de prendre des rendez-vous  
sur d'autres créneaux horaires



# Les temps collectifs au Relais

## JANVIER

	Mardi 9 à Ornans (Relais)	Médiation animale avec Sylvie	9h30 à 10h15 10h15 à 11h
	Mardi 16 à Ornans (Relais)	Musique avec Manon	9h30 à 10h15 10h15 à 11h
	Mardi 23 à Ornans (Relais)	Yoga avec Sylvie	9h30 à 10h15 10h15 à 11h
	Mardi 30 à Amancey (Bibliothèque)	Atelier culinaire (galette) et bricolage (galette)	10h à 11h

## FÉVRIER

	Mardi 6 à Ornans (Relais)	Jeux libres	9h30 à 11h30
	Mardi 13 à Ornans (crèche Pitchoune)	Carnaval en musique avec Manon	9h30 à 10h30

Ces temps collectifs gratuits s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile de la C.C.L.L. (ex-canton Ornans et ex-C.C.A.L.L.)). Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités.

Ces temps collectifs se déroulent les mardis matin, hors périodes de vacances scolaires.

Sur inscription : maximum 19 personnes par groupe

Les assistantes maternelles ou gardes à domicile doivent s'assurer de l'accord des parents pour la participation des enfants aux ateliers proposés par le Relais.

Merci de vous assurer qu'aucun enfant ne présente une contre-indication à la pratique des animations (notamment pour la médiation animale).

# Formations 2024

- **Langage des signes Française (LSF)** : samedis 20 et 27 janvier / 17 février / 9 et 16 mars à la MFR de Morre.
- **Parler un mot un signe** : samedis 17 février, 9 et 16 mars à la MFR de Morre
- **Droits et devoirs** : samedis 1, 8, et 22 juin à la MFR de Morre
- **Comprendre pour mieux accompagner les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant** : lundis 3 et 17 juin à Montferrand-le-Château
- **Éveil musical et artistique** : samedis 29 juin et 6 juillet à Quingey

# CARNAVAL

Rendez-vous le **mardi 13 février** à 9h30 à Pitchoune

## Petits et grands, venez déguisés !

Au programme : Musique avec Manon, suivi d'une dégustation de beignets !

Inscription obligatoire au Relais avant le 6 février, places limitées !



## Retour sur... La journée bien-être

Le samedi 18 novembre, les Relais petite enfance Familles Rurales des secteurs d'Ornans, de Quingey, du Plateau, du SEEB et des petits Voyageurs ont organisé une journée bien-être pour les assistantes maternelles. C'est à la MFR de Morre que les assistantes maternelles ont partagé cette journée de détente et de bien-être sous le signe de la convivialité, de partage et de bienveillance. 6 ateliers étaient proposés (art floral, danse, phytothérapie, sophrologie, yoga du rire et massages) et le stand de la librairie Les Sandales d'Empédocle était présent. Cette belle journée s'est terminée avec un petit spectacle de théâtre d'improvisation.

Voici quelques photos !



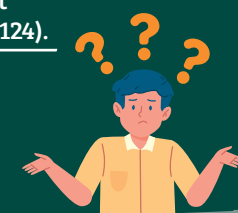
# Convention collective

de la branche du secteur du particulier employeur et de l'emploi à domicile

Clin d'œil sur quelques changements législatifs en lien avec la nouvelle convention collective applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## Procédure de rupture de contrat - Articles 64 et 120 de la convention collective

	À l'initiative de l'employeur (rupture conventionnelle)	À l'initiative du salarié (démission)
<b>Quand ?</b>	À tout moment, quel que soit le motif.	À tout moment
<b>Formalités</b>	Notification par LRAR. La date de 1 <sup>re</sup> présentation fixe le point de départ du préavis, attention le préavis n'est pas cumulable avec une période de congés payés sauf accord écrit et signé entre les parties.	
<b>Durée du préavis</b>	En dehors de la période d'essai, des cas de faute grave et faute lourde et de retrait imposé aux parties, un préavis est à effectuer en cas de rupture à l'initiative du particulier employeur ou du salarié. Sa durée est au minimum de : - huit (8) jours calendaires lorsque l'enfant est accueilli depuis moins de trois (3) mois ; - quinze (15) jours calendaires si l'enfant est accueilli depuis trois (3) mois et jusqu'à moins d'un (1) an ; - et un (1) mois si l'enfant est accueilli depuis un (1) an et plus.	
<b>Préavis spécificités</b>	Le préavis ne se cumule pas avec des congés. Sauf accord des parties, il doit être exécuté dans les conditions normales du contrat. À défaut, la partie responsable de son inexécution doit verser à l'autre une indemnité égale au moment de la rémunération qu'aurait perçue le salarié s'il avait travaillé (parents, comme assistante maternelle).	
<b>Sommes à verser lors de la rupture de contrat</b>	Indemnité compensatrice de congé payé : pour les congés acquis et non pris ainsi que ceux en cours d'acquisition (art 123.1 et 123.2)	
	Sous condition de l'accueil de l'enfant pendant au moins 9 mois, indemnité de rupture égale à 1/80 <sup>e</sup> du total des salaires bruts perçus pendant la durée du contrat (hors indemnités d'entretien et de repas). Cette indemnité n'a pas le caractère de salaire. Elle est exonérée de cotisations sociales (art. 121,1).	Pas d'indemnités
<b>Documents à remettre au salarié</b>	Régularisation de salaire : en cas d'accueil sur 46 semaines et moins, une régularisation définitive du salaire doit être effectuée par la compensation de l'ensemble des régularisations annuelles et prévisionnelles effectuées en cours de contrat chaque année à sa date anniversaire. Cette régularisation définitive est à effectuer quel que soit le mode de rupture du contrat de travail. Cette somme [...] est donc soumise à contributions et cotisations sociales (art.124).	
	- Bulletin de paie sur lequel apparaissent toutes les sommes dues ; - Certificat de travail (cf mentions obligatoires listées à l'article 69 de la convention collective) ; - Reçu pour solde de tout compte détaillant les sommes versées au salarié à la date de la rupture du contrat de travail ; - Attestation Pôle Emploi (à demander auprès de Pôle Emploi)	



## Le saviez-vous ?

Il est préférable de venir au Relais avant la signature du contrat de travail pour vous informer sur les droits, les devoirs et les obligations de chacun (parent employeur et assistant maternel salarié) en lien avec la Convention Collective.

Pensez à prendre rendez-vous auprès de votre Relais !



## i Info monenfant.fr

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Soit vous pouvez vous rendre sur le site monenfant.fr / comment nous contacter, puis compléter le formulaire en ligne.
- Soit vous pouvez envoyer un message à l'adresse suivante : contact-monenfant@cnaf.fr



## Bricolage

### Ours polaire en peinture



Source: [www.unjourunjeu.fr](http://www.unjourunjeu.fr)

#### Matériel:

- Feuilles de couleurs épaisses
- Peinture blanche
- Fourchette
- Colle
- Feutre noir
- Paire de ciseaux



#### Réalisation:

1. À l'aide d'une fourchette, appliquer de la peinture blanche au centre de la feuille.
2. Laisser sécher la peinture.
3. Découper les oreilles, deux tailles de museaux et les yeux dans différentes feuilles colorées.
4. Coller les oreilles et le plus gros museau. Coller ensuite les yeux, le petit museau.
5. Dessiner au feutre la bouche de l'ours.



## COMPTINE

### Petit ours polaire

Claudine Richard

Petit ours polaire  
Aime beaucoup l'hiver  
Sur la banquise avec ses frères  
Il joue avec sa mère  
Petit ours polaire  
Aime beaucoup l'hiver  
Derrière les congères  
Il se cache avec ses petits frères.

## PASSAGES DE LA LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE



Une fois par mois, la ludothèque Ludodou vient à votre rencontre dans deux communes, Amancey et Trépot. Les enfants peuvent venir y jouer, recevoir des explications sur les règles de jeux, découvrir de nombreux jeux et jouets, et même en louer pour prolonger le jeu à la maison ! Mathilde se fera une joie de vous accueillir et de vous expliquer toutes les modalités d'accès à ce service ! Un bon moment à partager entre parents et enfants, ou assistants maternels et enfants, autour du jeu !



#### Pour en savoir plus :

[ludo.ludodou@famillesrurales.org](mailto:ludo.ludodou@famillesrurales.org)

- À Amancey: **lundis 29 janvier et 12 février**  
École Cordier, salle de motricité de 15h à 18h.
- À Trépot: **mercredis 31 janvier et 7 février**  
Salle des fêtes de 14h30 à 17h30.

RETROUVEZ TOUTES  
LES INFORMATIONS  
ET LES JOURNAUX DES RELAIS  
FAMILLES RURALES DU DOUBS  
SUR LE WEB :

[www.famillesrurales.org/  
relais\\_petite\\_enfance\\_franche\\_comte](http://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte)



## Idée lecture

### • REGARDE COMME JE T'AIME

Un album poétique et tendre où le bébé va découvrir, en miroir, la relation d'un ourson et sa maman. Une promenade dans la nature autour du thème des câlins.



## Recette

### Pizza ourson

Source: [www.chefclub.tv](http://www.chefclub.tv)

#### Ingrédients:

##### Pâte à pizza:

- 1 càs d'huile d'olive
- 1 càc de levure de boulanger
- 150 g de farine
- 8 cl d'eau tiède

##### Garniture:

- 40 g de farine
- 8 cl de sauce tomate
- 35 g de mozzarella râpée
- 2 tomates cerises
- 4 feuilles de basilic



#### Préparation:

1. Mélanger l'huile d'olive, l'eau, la levure.
2. Ajouter la farine, le sel et mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène.
3. Pétrir la pâte avec les mains et former une boule.
4. Recouvrir la pâte de film alimentaire et laisser lever la pâte 30 min. à température ambiante.
4. Dégazer la pâte en appuyant dessus avec le poing légèrement fariné. Diviser la pâte en une grande boule et 2 petites. Les saupoudrer de farine puis les étaler en disques avec un rouleau à pâtisserie.
5. Placer les 2 petits disques au sommet du grand pour faire des oreilles puis la déposer sur une plaque de cuisson recouverte de papier cuisson.
6. Étaler la sauce tomate sur la pâte puis la parsemer de mozzarella râpée.
7. Couper une tomate cerise en 2 et la poser sur le grand disque pour faire des yeux. Poser la seconde tomate cerise au milieu pour faire le nez.
8. Enfourner 15 min. à 200 °C.
9. À la sortie du four, poser une feuille de basilic sur chaque oreille et 2 autres sous le nez pour faire une moustache puis déguster.



Retrouvez-nous  
sur Facebook :

Pour suivre le Relais Petite Enfance, pensez à « liker » la page du « Relais Petite Enfance Ornans/ Amancey » mais surtout à vous **abonner** pour avoir toutes les actualités.

